

IUCN
WCS
SN
002

CONSERVATION

DE

SENEGALIAISÉ

STRATEGIE NATIONALE

D'UNE

LA MISÉ EN OEUVRE

POUR

CADRE DE RÉFÉRENCE

PREMIER VOLUME

ÉDITIONS

CDG

LA MISSION, AINSI QU'ELLE LA PUBLICATION DU PRESENT RAPPORT ONT ETE FINANCIES PAR LE WORLD WILDLIFE FUND (WWF) AVEC LE SOUTIEN DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC

o o o o o o o o o o o o o o o

o o o o o o o o o o o o o o o

La carte publique dans le deuxième volume (pl6) a été préparée exclusivement pour la faciliété de lecture du rapport.

Les noms mentionnés et les frontières tracées sur cette carte territoriales n'aucune reconnaissance de ces frontières. Un imprimé de la part de l'UNICN aucun jugement sur le statut légal des territoires ni aucune reconnaissance de ces frontières.

Les illustrations présentées dans le premier volume ont été exprimées des livres suivants:

- Nature Peul du Yalenga - remarques sur le pastoralisme en pays Mossi.
- Michel Benoît I Travau et documents de l'ORTOM - Paris - 1982.
- Afrique ambiguë Georges Balandier - Terre Humaine Plan - 1957
- La Nature en danger - Parcs Nationaux du Sénégal/Unesco - Dakar
- Couleurs du Sénégal - André Terrisse Fernand Nathan - 1971

SECHE TES PLEURS

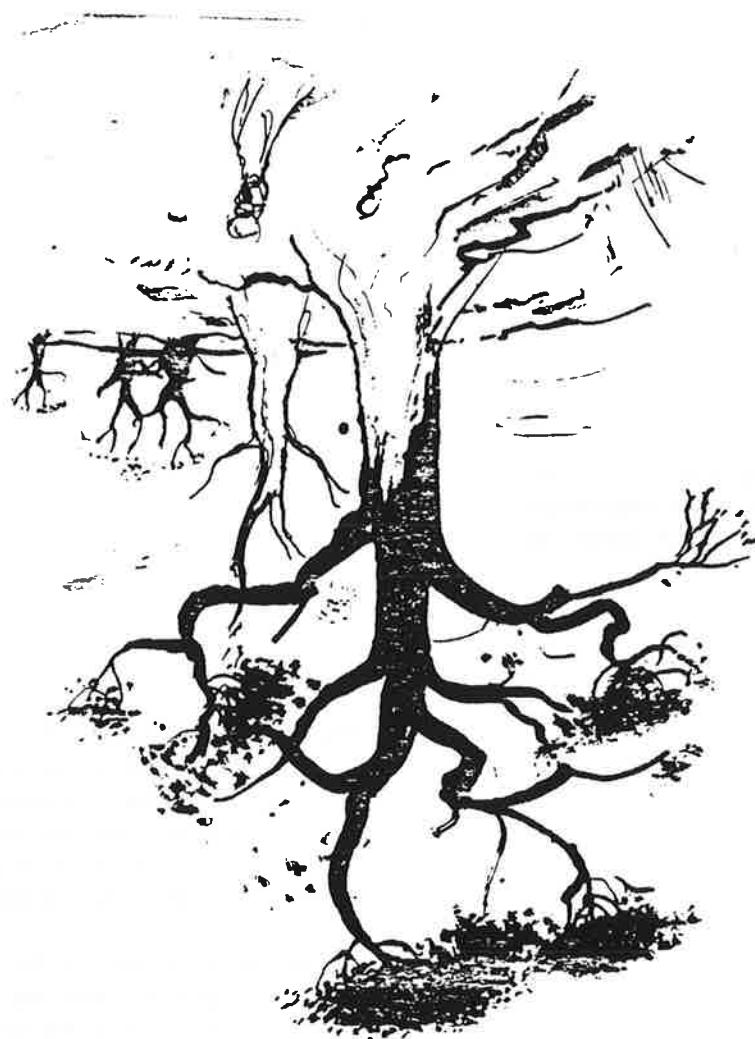
Sèche tes plieurs, Africaine
Tes enfants te reviennent
dans l'orage et la tempeste des voyages infinieusement.

Sur le ruisseau de l'oncle et le bâti de la brise,
Et la pourpre des couchants,
des cimes des monts orgueilleux
et des savanes abruvées de lumières
Ils te reviennent
dans l'orage et la tempeste des voyages infinieusement.

Sèche tes plieurs, Africaine
A toutes les fontaines
Ayant bu
et de gloire,
nos sens se sont ouverts
à la splendeur de ta beauté
à la senteur de tes forêts,
à l'enchantement de tes eaux
à la rapidité de ton ciel
à la carcasse de ton soleil
Et au charme de ta verdure empereur de rose.

Sèche tes plieurs, Africaine
Tes enfants te reviennent
Les mains pleines de joies
Et le cœur plein d'amour.
Ils reviennent te vêtir
de leurs rives et de leurs espoirs.

Bernard B. Dadié -
Légendes africaines -
La Ronde des Jours



Abdou Diouf, Président de la République (extrait) :
Déclaration en faveur de la protection de la nature.

"L'effort vers le développement ne doit pas être en contradiction avec la nature un pacte plusieurs fois millénaires".
L'homme africain le sait bien, qu'il a noué avec la terre et l'homme.
L'homme au détriment de notre écosystème, dont l'équilibre est nécessaire à faire au contraire des programmes matériels de l'Humanité, ne doit pas se soucier de protéger le patrimoine naturel. L'exploitation de richesses naturelles, nécessaires au développement matériel de l'Humanité, ne doit pas se faire au détriment de notre écosystème, dont l'équilibre est nécessaire à l'homme. L'homme africain le sait bien, qu'il a noué avec la terre et l'homme.

Abdou Diouf, Président de la République (extrait) :
Premier message à la nature)

"Je conduirai les changements en maintenant les acquis".

CITATIONS

Pages	
1	LIMINARIE
2	RESUME
4	INTRODUCTION
5	PLAN DIRECTEUR DE LA STRATEGIE
7	FONDEMENTS DE LA STRATEGIE
7	THEMES CENTRAUX A LA STRATEGIE
7	1. Obstacles à la réalisation de la Stratégie Les insuffisances institutionnelles
10	2. Les milieux naturels ou peu modifiés
13	3. La formalisation, la sensibilisation et l'encadrement des hommes
16	4. Instruments juridiques
17	5. Le soutien de la communauté internationale
19	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE
20	2. Unité spatiale restrictive ou aile de conservation
24	3. Mise en application du Plan d'action environnemental de l'OMVS
24	4. Insertion des parcs nationaux et réserves dans l'économie du pays
26	CONCLUSIONS GENERALES
28	REMERCIEMENTS
29	Abbreviations utilisées dans le texte

La première étape dans la préparation d'une stratégie nationale sénégalaise de conservation vient de se concrétiser avec la rédaction de ce rapport qui met en relief les thèmes prioritaires avec la participation d'un mission TICN qui s'est rendue au Sénégal du 4 au 19 juillet 1983.

La intégration de la gestion des ressources naturelles avec la gestion de l'espace et des milieux dans le but de recycler la mise en valeur des ressources et le maintien de la qualité de l'environnement dans le sens stricto. Ce rapport fait suite à une mission qui pourraient composer la stratégie sensu stricto.

Dans ce rapport le terme conservation est compris comme, -

la Stratégie nationale sénégalaise de conservation se définit comme un outil durable des ressources naturelles dans les programmes de développement économique et social.

La Stratégie analyse en profondeur les obstacles qui freinent l'intégration de bases durables, des ressources naturelles et la gestion pour y parvenir.

La Stratégie nationale sénégalaise de conservation se définit comme un outil conceptuel qui vise à donner une orientation plus précise à la gestion, sur

LIMINAIRES

C - Mise sur pied d'une étude visant à démontrer comment les parcs nationaux et les réserves contribuent directement et indirectement à l'économie régionale ou nationale et agissent comme un support à l'environnement.

b - Mise en application des recommandations inscrites dans le plan d'action environnemental de l'Organisation de la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

a - La mise sur pied de projets pilote visant à démontrer que l'intégration de la conservation des ressources naturelles est un facteur essentiel pour permettre un développement socio-économique durable à partir d'un environnement sain. Le procédé proposé est comparable à celui d'étude d'espace de démonstration à utilisation multiple multitiplié au milieu où l'on nomme "unité spatiale restante au arre de conservation".

La deuxième section propose une série d'actions environnementales pour traduire sur le terrain les concepts énoncés dans la première section et permettre ainsi la réalisation des objectifs de la Stratégie. Trois groupes d'actions sont proposés :

Le premier sur un plan directeur de la stratégie qui doit permettre de faire évoluer les chaînes de production et de préserver les sols et la nature de manière à assurer la sécurité des agriculteurs et la conservation des écosystèmes. Le deuxième sur un plan directeur de la stratégie qui doit permettre de faire évoluer les chaînes de production et de préserver les sols et la nature de manière à assurer la sécurité des agriculteurs et la conservation des écosystèmes.

Le rapport volume du rapport est divisé en deux sections : 1) une comprend les deuxième et troisième sections ; 2) une section qui concerne les deuxième et troisième sections.

La stratégie nationale sénégalaise de conservation est un instrument de développement socio-économique sénégalaïs. Elle définit la conservation pour contribuer concrètement au développement économique aux besoins les plus pressants de l'homme et de l'environnement et de garantir une sécurité matérielle et culturelle à la population rurale et urbaine de la région de la Nature. Le plan directeur de la stratégie doit répondre aux besoins les plus pressants de l'homme et de l'environnement et de garantir une sécurité matérielle et culturelle à la population rurale et urbaine de la région de la Nature.

Le dénouement volume représenté l'aspects techniques du rapport. Il traite plus partiellement de la problématique liée à la conservation et à la rénovation des ressources naturelles. La situation de l'environnement au Sénégal en portant une attention toute particulière sur les grands problèmes de développement rural, il établit un aménagement des bassins fluviaux et au développement rural, tout en conservant à long terme.

Ce volume préconise un certain nombre de mesures qui si elles sont réalisées, contribuer à la satisfaction des besoins essentiels de la population, en particulier en matière d'alimentation, de santé et d'hygiène, mais aussi au développement en milieu rural, soutenant les efforts de développement en milieu rural, en particulier en matière d'agriculture et de sante et de population, mais également au développement des ressources naturelles et au renforcement des techniques traditionnelles pourvoyeuses de revenus dans zones sahéliennes.

Il est illusoire de vouloir s'attaquer à l'ensemble des problèmes de conservation. L'une des domaines premiers mesures qu'il s'impose est d'effectuer une sélection des domaines prioritaires d'action. Ce rapport identifie quatre grands domaines d'action :

- a. atténuer les impacts liés à la mise en valeur des grands bassins hydrographiques (Sénégal, Gambie) et des ressources naturelles hydrauliques (Sénégal, Gambie) et des ressources naturelles renouvelables (ex: tourbières, pêches, etc)
- b. modular les écosystèmes naturels ou peu modifiés (forêts, mangroves, nappes souterraines fossiles, zones humides, zones marécages, etc)
- c. préserver les écosystèmes naturels ou peu modifiés (forêts, mangroves, zones sensibles et réserves) et des sols dans les zones sahéliennes
- d. promouvoir la formation et la sensibilisation dans le domaine de la promotion des systèmes de zones protégées (parcs nationaux et réserves) consolider le système de zones protégées (parcs nationaux et réserves) et gérer saitement les zones les plus sensibles et fragiles des pays (zone sylyo-pastorale, frange littorale, etc), là réside le message de la stratégie.

Il est également nécessaire de prendre en compte les régions les plus défavorisées, appuyer les groupes de populations et les régions les plus défavorisées, contribuer à la satisfaction des besoins essentiels de la population, en particulier en matière d'alimentation, de santé et de population, mais également au développement des ressources naturelles et au renforcement des techniques traditionnelles pourvoyeuses de revenus dans zones sahéliennes.

Soutenir les efforts de développement en milieu rural, en particulier en matière d'agriculture et de sante et de population, mais également au développement des ressources naturelles et au renforcement des techniques traditionnelles pourvoyeuses de revenus dans zones sahéliennes.

Il est illusoire de vouloir s'attaquer à l'ensemble des problèmes de conservation. L'une des domaines premiers mesures qu'il s'impose est d'effectuer une sélection des domaines prioritaires d'action. Ce rapport identifie quatre grands domaines d'action :

- appuyer les groupes de populations et les régions les plus défavorisées,
- contribuer à la satisfaction des besoins essentiels de la population, en particulier en matière d'alimentation, de santé et de population, mais également au développement des ressources naturelles et au renforcement des techniques traditionnelles pourvoyeuses de revenus dans zones sahéliennes,
- en particulier au développement en milieu rural, soutenant les efforts de développement en milieu rural,
- aider au développement et au renforcement des techniques traditionnelles pourvoyeuses de revenus dans zones sahéliennes,
- une sélection des domaines prioritaires d'action. Ce rapport identifie quatre grands domaines d'action :

La situation de l'environnement au Sénégal en portant une attention toute particulière sur les grands problèmes de développement rural, il établit un aménagement des bassins fluviaux et au développement rural, tout en conservant à long terme.

Ce volume préconise un certain nombre de mesures qui si elles sont réalisées, contribuer à la satisfaction des besoins essentiels de la population, en particulier en matière d'alimentation, de santé et de population, mais également au développement des ressources naturelles et au renforcement des techniques traditionnelles pourvoyeuses de revenus dans zones sahéliennes.

Il traite plus partiellement de la problématique liée à la conservation et à la rénovation des ressources naturelles. La situation de l'environnement au Sénégal en portant une attention toute particulière sur les grands problèmes de développement rural, il établit un aménagement des bassins fluviaux et au développement rural, tout en conservant à long terme.

Le dénouement volume représenté l'aspects techniques du rapport. Il traite plus partiellement de la problématique liée à la conservation et à la rénovation des ressources naturelles. La situation de l'environnement au Sénégal en portant une attention toute particulière sur les grands problèmes de développement rural, il établit un aménagement des bassins fluviaux et au développement rural, tout en conservant à long terme.

Le tout allié à une volonté politique exprimée au plus haut niveau donne au Sénégal les attributs nécessaires pour lancer et développer une stratégie nationale de conservation.

Le Sénégal a été choisi par l'UICN comme un Etat pilote en vertu de sa politique d'avant garde et courageuse en matière de conservation de la nature. Depuis plus de deux décennies le Sénégal a oeuvre avec détermination, consciencieuse et sans précédent entre les deux hommes. Un département ministériel chargé de la protection de la nature a été créé par décret N° 83 - 403 du 4 avril 1983. Ce ministère a notamment pour mandat de concilier les deux nations assurer la survie des espèces menacées pour intacts qui subsistent entre les nouveaux espaces naturels classifiés, consciencieuse et sans précédent de la nécessité d'avoir des espaces naturels avec culture. Depuis plus de deux décennies le Sénégal a œuvre avec détermination, consciencieuse et sans précédent de la nécessité d'avoir des espaces naturels avec culture. Depuis plus de deux décennies le Sénégal a œuvre avec détermination, consciencieuse et sans précédent de la nécessité d'avoir des espaces naturels avec culture.

Le Sénégal a été choisi par l'UICN comme un Etat pilote en vertu de sa nature et de ses ressources naturelles dans le contexte socio-économique de protection des ressources naturelles sur la situation en matière de gestion et il établit un premier diagnostic sur la situation en matière de gestion, dégager les grandes lignes d'un plan directeur national de conservation, tous les problèmes soulevés. Ce rapport n'a pour seule ambition que de donner des orientations et l'UICN, il ne couvre pas en détail les interrelations entre les autorités sénégaliennes, certaines organisations commun par les autorités sénégaliennes, certaines organisations privatisées concernant la conservation des ressources naturelles au Sénégal. Ce rapport est le fruit du travail et des efforts entrepris en priorités concernant la conservation des ressources naturelles au Sénégal. Les autres ont essayé de dégager les grands axes prioritaires concernant la conservation des ressources naturelles au Sénégal.

Les thèmes majeurs de ce rapport se rapportent aux objectifs du 6ème Plan - l'une des premières priorités fixées par le 6ème Plan de développement économique et social est, "la lutte contre la désertification par une couverture végétale du pays et par une maîtrise des ressources hydrauliques".

Ce rapport est l'aboutissement d'un important travail de concertation active entre le ministre de la protection de la nature et l'UICN. De nombreuses consultations ont permis d'associer les divers ministères techniques et organisations internationales concernées.

Les ressources naturelles constituent en fait essentiel du bien être d'une nation. Il convient donc de les utiliser en bon gestionnaire et d'en assurer la pérennité. C'est pour répondre à cet objectif que l'Etat sénégalien, en collaboration avec l'UICN, a créé à pied une stratégie de conservation de la nature au Sénégal.

"Le Sénégal, c'est un peuple en lutte, dans un milieu physique difficile, mais non sans atouts" (Les atlas jeunes africaine - Sénégal - 1980).

- La Stratégie nationale s'engagera à la conservation道士 pour conserver et renforcer les accès aux ressources et techniques et financier les moyens financiers et techniques pour renforcer et développer le développement durable.
- b. orienter les changements à partir des acquisitions et concentrer les efforts pour conserver et renforcer les humaines et financières et techniques pour renforcer et développer le développement durable.
- c. concentrer, harmoniser et rationaliser les ressources humaines et financières et techniques pour renforcer et développer le développement durable.
- d. regrouper les moyens financiers et techniques sur des objectifs précis et concentrer les ressources humaines et financières et techniques pour renforcer et développer le développement durable.
- e. maximiser la concentration des ressources, en faisant appel à la solidarité internationale, dans les secteurs clés identifiés par la pilotes en matière de conservation des ressources naturelles, stimulant des actions locales, régionales et nationales et des projets améliorant l'orientation des programmes nationaux et internationaux en leur donnant une base solide,
- proposant des mesures visant à renforcer par l'action internationale les efforts endogènes tendant à assurer un développement auto-générateur et durable,
- dégageant certaines mesures pratiques qui pourraient améliorer la planification, le développement et la gestion de l'espace géographique (ou socialisé) et naturel.



La stratégie insiste sur la notion de développement endogène se fondant sur la ou les cultures des sociétés concrètes et tenant compte des préoccupations économiques de l'Etat. Il y aura donc d'une part essentielle d'adaptation des concepts et des actions au patrimoine culturel africain et d'autre part intégration de ces valeurs traditionnelles dans le contexte socio-économique national. Cette manière d'agir doit permettre de faire adhérer et participer l'ensemble des communautés humaines concrètes à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et la réalisation dans la réalité sénégalaise. En effet, la stratégie et leur problèmes possètent la dégradation des ressources naturelles dépendant souvent de la chance qu'il est donné aux populations défavorisées pour marginaliser, actuellement contraintes de détruire leur environnement pour survivre, de pratiquer à la maléfice sur pied de la stratégie soit séduire économiquement que cultuelle. La mise sur pied de son cadre de vie tant sur la mobilité des ressources locales et la pleine utilisation de l'espace que culturel.

Lelement humain.

Le Pouvoir central
manque de coordination des organismes locaux et régionaux avec

-
d'un même ministère
clotureusement trop fréquent entre les ministères et les services

-
très peu de consultations approfondies entre les diverses
directions techniques engagées dans des projets semblables et
dans des lieux géographiques identiques. Il existe donc une
superposition de plans avec double-emploi et dispersion des
moyens.

-
etc.)
plusieurs ministères (Développement Rural, Plan et Coopération
SAED, le PNUD, ainsi que par les directions techniques de
des projets de planification sont entrepris par l'OMVS, la
géographiques. Par exemple, pour le bassin du fleuve Sénégal
d'intervention et de développement dans les mêmes zones
planification. De nombreux groupes ont des plans
planification. Les auteurs de ce rapport ont note tout au long de leur mission
un manque évident de coordination au niveau de la

-
fonctionnaires de l'administration sénégalaise, les faits
et lors de nombreux entretiens qu'ils ont eus avec les
suvants:

-
certaines de ces insuffisances institutionnelles dépendent de la
nature des instruments mis en oeuvre, d'autres de l'émergence
relativement soudaine d'une dimension écologique liée à la
gestion globale de l'état et dont les lois, les réglementations,
codes et les procédures ne tiennent pas encore compte.

-
Sénégal ne fait pas exception.
caractérisent la grande majorité des Etats du monde. Le
questions de gestion des ressources naturelles et du milieu
territoriale et spatiale inadéquate pour se saisir des
coordonnées et d'intégration, ainsi qu'une organisation de
tout administration et l'insuffisance des structures de
La parcellisation et la sectorialisation propre à l'action de

a) Les obstacles:

THEMES CENTRAUX A LA STRATEGIE
LES OBSTACLES A LA REALISATION DE LA STRATEGIE - LES INSUFFISANCES
INSTITUTIONNELLES

Une structure administrative responsable du suivi de la Stratégie doit pouvoir être à même d'orienter la planification de la Stratégie et de contribuer à la bonne marche des actions entreprises sur le terrains. Il faudra donc que la structure puissante avorté un mandat assez large et des compétences multiples qui permettent la réalisation des objectifs de la Stratégie. Les membres de cette structure auront également pour tâche de maintenir la visibilité de la Stratégie et des agences gouvernementales et autres institutions nationales et internationales dans les années à venir (ministres, parlementaires, directeurs, cadres, populations locales, etc) Une représentativité adéquate des années dans les années à venir est considérée comme cruciale pour poursuivre la délocalisation et permettre à chacun de participer à toutes les étapes de la délocalisation et de la réalisation de la Stratégie.

Le fonctionnement d'un organisme coordinateur ou centralisateur qui préserve en main la destinée de la Stratégie est donc nécessaire. Il est donc important, à ce stade, d'étudier si la présente structure administrative peut répondre à ces besoins.

No. 2 Recommandation

Il est donc vivement recommandé que le processus de consultation soit maintenu, renforcé et si nécessaire catalylique et dérouler en vase clos. La Stratégie joue donc un rôle particulier et réalisent combien leur travail quotidien peut faciliter et renforcer les semblables et d'élargir, dans certains cas, le cadre d'effort de consultation stimulant les fonctionnaires à faire certaines semaines de leur travail.

No. 1 Recommandation

Les techniques sont alors confrontées à une situation naturelle et du milieu. Plutôt disciplinaires elles à la conservation des ressources techniques d'être exposées à des problèmes multi sectoriaux et directrices techniques des ministères concernées, permettant aux favorisant la prise de conscience au niveau, notamment, des remèdes. En effet, la concertation instaurée dès le début a favorisé la prise de conscience au niveau, notamment, des techniques techniques des ministères concernées, permettant aux

naturelles et du milieu. Plutôt disciplinaires elles à la conservation des ressources techniques d'être exposées à des problèmes multi sectoriaux et techniques techniques des ministères concernées, permettant aux directrices techniques des ministères concernées, favorisant la prise de conscience au niveau, notamment, des remèdes. En effet, la concertation instaurée dès le début a favorisé la prise de conscience au niveau, notamment, des techniques techniques des ministères concernées, permettant aux

b) Les remèdes:



Le système mis en place doit être flexible et léger, unique bien des nouveaux partenaires qui voudraient s'associer à l'entreprise, de manière à s'accommoder des changements ou des exigences structure, de manière à s'adapter à une structure nouvelle qui va, aux efforts de décodage et dépolitisation de nouvelles entreprises environnementales. Ceci signifie que les membres de toute structure doivent venir à horizons différents (administration, science, sociologie, économie, etc) pour représenter les aspects pluridisciplinaires et multisectoriels de la stratégie. Il faudra maintenir une coordination souple au niveau des ministères pour permettre l'évaluation, de faire le point et déterminer les mesures à prendre. Cette structure doit permettre l'intégration des différentes plans directeurs et codes (forêts, environnement, eau, assainissement, etc).

Les auteurs de ce rapport attachent une importance toute particulière à la mise en place d'une structure administrative fonctionnelle, dynamique, motivée et performante garantie de la bonne marche de la stratégie. Car cette performance ne doit pas rester un simple livre de référence pose sur les rayons d'une bibliothèque, elle doit illustrer et guider les mesures et moyens concrètes qui permettent d'ajuster pour toujours les ressources naturelles dans un cadre socio-économique acceptable.

Les auteurs du rapport ont la conviction que le couvert végétal effectuer le choix qu'il impose.

stratégie sous-tend la mise au point de critères et d'objectifs pour moyens et également d'entamer le capital naturel. Cette nouvelle techniques dans des milieux prioritaires. En effet, regrouper les moyens financiers et sauver les dernières forêts naturelles et gérer écologiquement la zone pourra être conserver que dans des zones restreintes à condition de soutenir (c'est-à-dire patrager, arbusques, arbres, eau), ne support vital, qui est nécessaire pour permettre le fonctionnement du sénégalaïs, qui est nécessaire pour préserver la biodiversité végétale

en zone syliovo-pastorale.

cela se confirme, une évolution de la stratégie forestière si procéder à l'analyse des données du problème et d'effectuer, si eu égard à ce qui a été dit plus haut, il est recommandé de

No. 3

Recommandation

repensee.

lancée par les Eaux et Forêts demande à être évaluée et peut être planifiée par les dernières futures (développements) que la stratégie de reboussinement grandes catastrophes des années soixante-dix (période à laquelle des débuts de la zone syliovo-pastorale ont changé à un point tel que les n'étaient qu'un des aspects du problème. Or, les conditions écologiques militaire doit tenir compte de cette problématique, le reboussinement syliovo-pastorale sahélienne doit être apprécier en tant que système complexe d'interprétation entre les processus de système sénégalaïs et les végétaux. Toute action visant à restaurer le pastoral, l'eau et les végétaux. Pour reboussiner le couvert végétal de cassamance on n'est pas confronté à ces difficultés climatiques. La zone défaut. Pour reboussiner et conserver le couvert végétal de cassamance un grand appport d'eau, cette précieuse ressource qui fait trop souvent l'avancée du désert. Le reboussinement dans la zone sahélienne demande soit on perdre la bataille contre la désertification et compromettre simultanément la survie des dernières barrières naturelles contre l'avancée du désert. Le reboussinement dans la zone sahélienne devrait être fait sur la base des dernières barrières naturelles contre la désertification et compromettre

ressources de la production sociale.

maintenir à assurer la reproduction et la pérennité de la base des essences végétales (plantes médicinales et comestibles, bois populatrices qui vivent de, avec et dans la forêt, qui connaissent les rehabilitier les dernières conservatoires de la nature, saillir aux documents préserver ces forêts naturelles. En se faisant un peu de protéger et qui s'érade. Il faut protéger les aquifères, les consolider, déracinement et analogies, et dégradations du sol qui n'est plus gravés. Qui dit déforestation, dit déplacement des populations, forêts naturelles représentent les dernières remparts contre l'avancée du désert, leur destruction a des conséquences sociales et écologiques au désert, mais elles remplies leur rôle de coupe les dernières lambées de forêts naturelles. Ces dernières part au contraire des dernières lambées de forêts naturelles. D'autre part une partie des dernières lambées de forêts naturelles pourront être déforestées et arrachées au désert en reboussant les zones arides. Mais les processus de déforestations et arrachées se poursuivent. stopper l'avancée du désert en reboussant les zones arides. Mais les remporter la victoire. Une partie un effort colossal est mené pour stopper l'avancée du désert en reboussant les zones arides. Mais les

a Les forêts naturelles

2 LES MILIEUX NATURELS OU PEU MODIFIÉS

Il est important de s'arrêter aux systèmes d'aménagement des forêts naturelles. Une des méthodes préconisées par la FAO revient à reconstruire les écosystèmes forestiers dégradés par le développement de l'agro-sylviculture.

c. Aménagement des écosystèmes forestiers (quelques exemples)

Les auteurs de ce rapport, loin de s'opposer à la mise en valeur des tourbières du Sénégal, portent à l'attention des décideurs la difficulté d'une telle exploitation des tourbières pour moduler les effets de l'exploitation des tourbières de manière à que toutes les études et mesures préventives soient entièrement pour moduler les effets de l'exploitation des tourbières de manière à que toutes les études et mesures préventives soient entièrement pour moduler les effets à longs termes n'ont pas été assez sérieusement analysées et peuvent être négatives sur l'habitat humain peuvent être considérables.

Toute opération de cet ordre a des effets à long terme aussi bien qu'à court terme, et l'analyse de ces effets doit être démontrée en considération lorsqu'une loi ou décret limite les priorités. Pour valable n'est peut-être pas toujours le plus efficace. Si souvent invogué, qu'il soit, le principe des "ménades fraîches", si souvent invogué, malheureusement que la gravité d'un tel exercice de mise en valeur d'une ressource naturelle est rarement constatée à sa juste valeur et des décisions hâtives sont trop souvent prises. Les conséquences économiques sur l'habitat humain peuvent être considérables.

La manipulation d'écosystèmes naturels est un exercice perilleux et à un petit nombre d'amme (projet à court terme). Des études d'impacts devraient précéder toute activité économique et toute perturbation importante des processus écosystémiques. Des études d'impacts devraient précéder toute activité de mise en valeur et en dresser le catalogue des points possibles et négatifs. Une opération de mise en valeur doit recevoir la priorité dans la mesure où elle est de nature à améliorer les aspects économiques et humains de la vie du pays, et particulièrement de la planification de la mise en valeur et de la nature de la mesure de mise en valeur et en dresser le catalogue des points possibles et négatifs.

200 millions de francs CFA destinés à l'exploitation expérimentale du gisement de tourbe recouvert dans les Niaxes, entre Mboro et Lompoul, vont être mis à la disposition du Sénégal, par la CEE. L'objectif de cette expérience est de vérifier si l'extraCTION de la tourbe ne porte pas atteinte au développement ultérieur de la production maraîchère locale. (ref. Afrique-Economique No. 35 p.21).

Sans une véritable reconversion des plans forestiers et de l'élevage, le milieu forestier sénégalais est condamné à plus ou moins brève échéance et avec lui tous les espoirs portés sur l'élevage et les ressources forestières en tant que facteurs de développement socio-économique.

b. Les tourbières

Il est vivement recommandé que lors de la sélection des activités qui se rapprochent dans le cadre de la Stratégie, un volet soit réservé à l'aménagement des écosystèmes forestiers.

RECOMMANDATION NO. 4

- comportement de la population face au problème : rien ne peut se faire sans le soutien des gens. Il est donc indispensable de les engager à fonds dans l'identification des problèmes et la recherche de solutions.

De nombreux projets d'utilisation de foyers améliorés à énergie douce (solaire), ainsi que de nouveaux fours à bois existent (dossiers UICN).

- protection des écosystèmes, économique de combustible et techniques végétales, etc.). Certaines mangroves, certaines espèces de bambous, certaines galeries, certaines marlins fragiles recherchées sur les sources d'énergie non polluantes et respectueuses systèmes de combustion, création de forêts pour charbon de bois et des productions du bois et de la fabrication du charbon de la appropriées, contre de la coupe du bois, amélioration de la -

- principe de base étant de préserver les accès et de faire participer les populations locales aux solutions.

LES SOLUTIONS

- absence de bois : les populations investissent une grande partie d'énergie à chercher et à porter le bois coupé, délaissant d'autres activités communautaires.

- économique du bois : les aliments sont peu ou mal cuits d'où problèmes cuticule d'où perte d'humus pour fertiliser les terres, de santé, on brûle tous les déchets organiques pour se chauffer ou -

- destruction du couvert végétal : entraine la diminution de l'efficacité des barrières naturelles contre la désertification,

- destruction du couvert végétal : entraîne la diminution de

LES PROBLÈMES

Une des pratiques qui est à l'origine de la destruction du couvert végétal est l'utilisation de bois de feu.

Le but étant d'aménager l'écosystème en vue de permettre les bénéfices qu'on en retire. Par exemple, l'accroissement de la production de bois et d'aliments sur une même terre dans le cadre d'un système agroforester stable atteint les pressions que l'exploitation fait conséquemment peser sur les écosystèmes naturels, rendant ainsi leur conservation beaucoup plus facile. L'agrosylviculture est l'approche naturelle reconvertis (Duu Okali, Unasylva, FAO, Vol. 34 No. 136). La plus radicale pour maximiser la production des écosystèmes végétal est l'origine de la destruction du couvert végétal de bois de feu.

Le Sénégal a l'avantage sur d'autres pays sahariens d'avoir formé un certain nombre d'agents dans les domaines de la coopération avec les organisations internationales ou d'autre coutumier devraient être abandonnées.

Par exemple, les masses forestières de Casamance jouent un rôle clé dans la lutte que mène le Sénégal contre la dégradation des sols, et l'orientation de leur aménagement détermine la future de régions entières. Un aménagement écologique de ces forêts est absolument nécessaire si le Sénégal veut maintenir son cadre de vie actuel et ne nécessite pas régresser.

Par exemple, les massifs forestières de Casamance doivent faire l'effet (si cela n'est pas nécessaire) de zones arides et des périodes de sécheresse. On ne peut amener des résultats car il est impossible de s'attaquer à un certain nombre de domaines :

3. LA FORMATION, LA SENSIBILISATION ET L'ENCADREMENT DES HOMMES

- ressources forestières
- influence du monde rural et pastoral
- désertification elle-même liée aux besoins en eau
- facteurs sociaux (démographie, éducation, santé, ethnies, etc)
- politique et base juridique et législative
- commerce, urbanisation, etc.

La stratégie va donc chercher à saisir ces problèmes de manière à les intégrer dans la problématique globale liée à la conservation des ressources naturelles. Ne pouvant disperser ses moyens et lutter tout azimut, la stratégie va identifier quelques zones clés où des projets pilote pourront être mis en place et qui s'occupent des domaines prioritaires identifiés dans la stratégie.

La stratégie va donc chercher à saisir ces problèmes de manière à les intégrer dans la problématique globale liée à la conservation des ressources naturelles. Ne pouvant disperser ses moyens et lutter tout azimut, la stratégie va identifier quelques zones clés où des projets pilote pourront être mis en place et qui s'occupent des domaines prioritaires identifiés dans la stratégie.

Le résultat sera une approche cohérente et concrète qui, au contraire de celle du bois de feu, seule une approche cohérente et concrète peut amener des résultats car il est impossible de s'attaquer à un certain nombre de domaines :

Approche interdisciplinaire, multisectionnelle, globale et intégrée

Les problèmes du bois de feu doivent être l'effet (si cela n'est pas nécessaire) de zones arides et des périodes de sécheresse. On ne peut amener des résultats car il est impossible de s'attaquer à un certain nombre de domaines :

Les problèmes du bois de feu doivent être l'effet (si cela n'est pas nécessaire) de zones arides et des périodes de sécheresse. On ne peut amener des résultats car il est impossible de s'attaquer à un certain nombre de domaines :

Il suffit de faire un rappor t récom mendant vivement que chaque
projet lancé dans le cadre de la Stratégie, adjointe un
formalisation des agents vulgari sateurs pourra être coordonnée avec les
activités prévues dans le cadre du Programme EIMA (Environnemental
co-maîtrise d'ouverte avec l'Etat aura les avantages suivants :
l'engagement de la population dès le début des opérations en tant que
alors possible de concourir des réalisations à long terme.
population est à intégrer aux activités sur le terrains il sera
grand partie du degré d'engagement des populations locales. Si la
Cependant, le succès de la réalisation de la Stratégie dépend en
techniques forestières sahéliennes.

a. meilleure probabilité du succès de l'opération
b. mise à disposition de matin d'ouverte, de connaissances et
d'expérience du milieu où l'on veut opérer.
c. assurance de la longévité des activités entreprises

d. diminution des coûts d'investissement extérieurs subis par
l'appartement d'énergie locale. Par exemple, les limites d'une
unité spatiale restreinte (voir chapitre 2 page 20) peuvent
coincider avec le territoire traditionnel d'une ou plusieurs
ethnies et englober un certain nombre de villages. L'autre de
conservation pourra s'appuyer ainsi sur une occupation de
l'espace au préalablement organisé et fonctionnelle, il n'y
aura donc pas besoin d'artificielles le fonctionnelle, d'un
système par un appport extrême d'énergie et de moyens.

e. éviter de créer de nouveaux conflits au sein des collectivités locales
et d'imposer des idées et des actions. Cela soulèvera de bien
représentants des populations rurales sur la manière d'opérer et de
réaliser également faire le point pour savoir si les activités se déroulent
comme prévu ou si elles sont nécessaires si l'on veut
intervenir et ce dans le contexte des conditions nécessaires et la
concentration des populations rurales sur la manière d'opérer et de
préparer le terrain, obtenir les sous-entendus de bien
éviter de créer de nouveaux conflits au sein des collectivités locales
tous de la mise en application de la Stratégie il faut à tout prix
auto-centré.

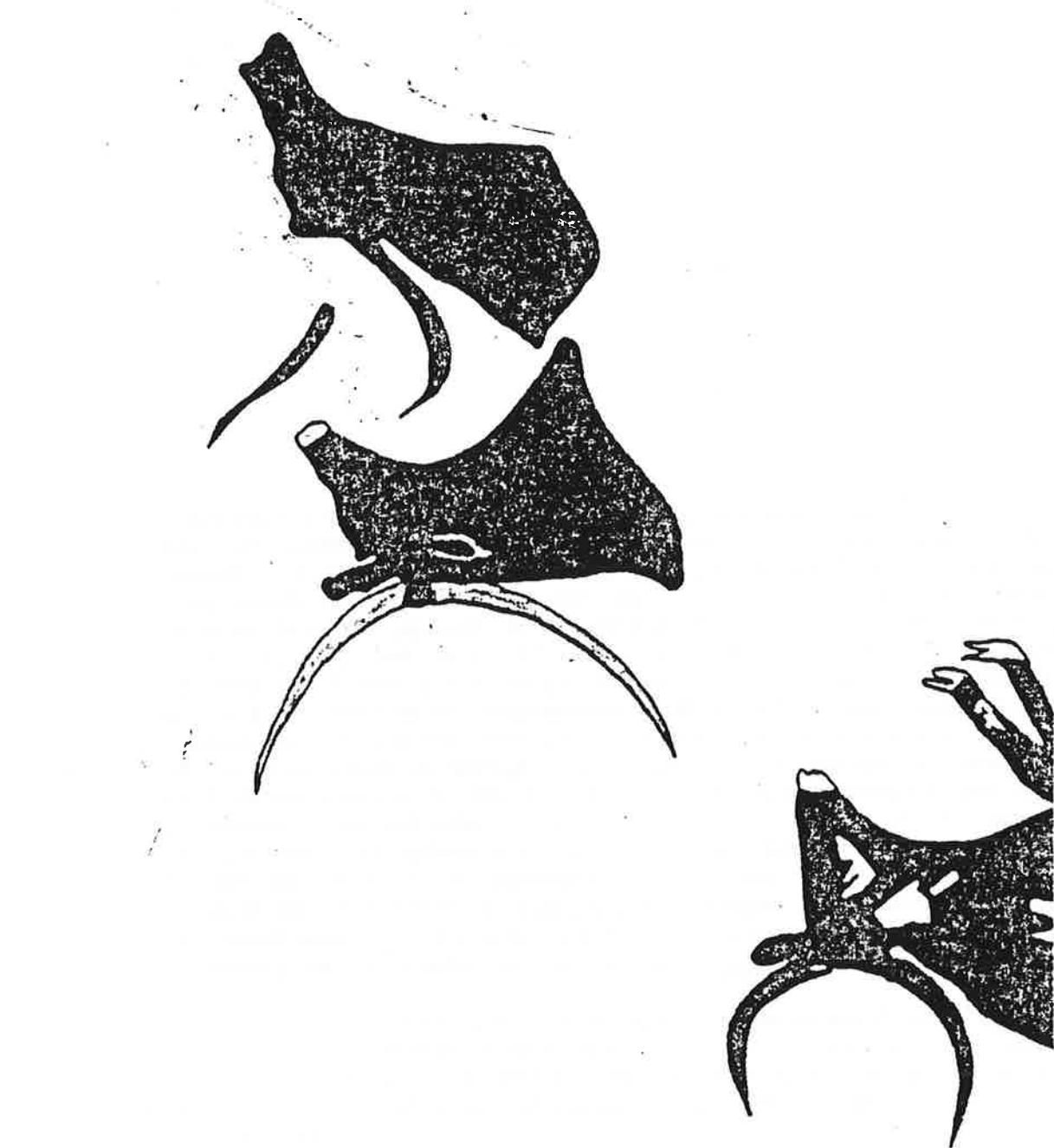
RECOMMANDATION
No. 5 Les auteurs du rapport recommandent vivement que chaque
vulgarisateur ayant une solide expérience des problèmes
projets lancés dans le cadre de la Stratégie, adjointe un
formalisation des agents vulgari sateurs pourra être coordonnée avec les
activités prévues dans le cadre du Programme EIMA (Environnemental
co-maîtrise d'ouverte avec l'Etat aura les avantages suivants :
l'engagement de la population dès le début des opérations en tant que
alors possible de concourir des réalisations à long terme.
population est à intégrer aux activités sur le terrains il sera
grand partie du degré d'engagement des populations locales. Si la
Cependant, le succès de la réalisation de la Stratégie dépend en
techniques forestières sahéliennes.

En somme, il sagit de bien encadrer les hommes et d'expliquer les
objectifs et les résultats attendus de la Stratégie. Pour ce faire,
il faut être en mesure d'avoir des fonctions nécessaires bien formées et bon
vulgarisateurs.

La mise en oeuvre de la Stratégie sur le terrains doit se calquer sur les réalisations et intégrer dans le tissu social, économique et culturel prévalant au sein des communautés humaines concernées. Par exemple les activités de l'aire de conservation sont contre la famille qui renforce l'unité familiale et le rôle du ménage dans ce contexte. Les réalisations sauvages, développement durable et traditionnelle sont réalisées pour arriver à un tel niveau de la Stratégie avec les réalités populatrices rurales, notamment sur les cheffees traditiionales. La régénération du couvert végétal le long des routes de migration et de transhumance, etc). La Stratégie pourra ainsi prendre appui sur les habitudes humaines qui renforcent les securities traditionnelles contre la famille qui renforce l'unité familiale et le rôle du ménage dans ce contexte. Des programmes de sensibilisation en particulier en milieu ruraux doivent être développés. Là où c'est possible on favorisera la formation de clubs de jardins à l'image de ceux déjà mis en place par le service des parcs nationaux, on introduira l'écologie et la formation de clubs de jardins à l'image de ceux déjà mis en place pour la formation des enseignants naturels dans les programmes scolaires et des concours de réalisations de projets. Ce programme aura le mérite de renforcer les deux réalisations à la Stratégie et des activités marquées par la mise en place d'activités en dehors des cours en compétition avec la bonne volonté des matières, des élèves et familles. L'enjeu est crucial pour le dévenir de la Stratégie. C'est aujourd'hui qu'il faut intéresser et motiver ceux qui dans un certain nombre d'années seront amenés à gérer ou statuer sur les programmes de la Stratégie. Il est absolument essentiel de former une base sur laquelle la Stratégie peut se développer et ses effets perdurer.

No. 6 IL est donc recommandé qu'un groupe de travail, réunissant autorité des ministères de la protection de la nature et de l'éducation nationale des représentants des différentes administrations et de la population locale soit formé.
Recommandation

nationale revêt ici une importance toute particulière. Pour arriver à un tel niveau de la Stratégie avec les réalisations populatrices rurales, notamment sur les cheffees traditiionales. Des programmes de sensibilisation en particulier en milieu ruraux doivent être développés. Là où c'est possible on favorisera la formation de clubs de jardins à l'image de ceux déjà mis en place pour la formation des enseignants naturels dans les programmes scolaires et des concours de réalisations de projets. Ces réalisations doivent être très décalées dans la Stratégie et des activités marquées par la mise en place d'activités en dehors des cours en compétition avec la bonne volonté des matières, des élèves et familles. L'enjeu est crucial pour le dévenir de la Stratégie. C'est aujourd'hui qu'il faut intéresser et motiver ceux qui dans un certain nombre d'années seront amenés à gérer ou statuer sur les programmes de la Stratégie. Il est absolument essentiel de former une base sur laquelle la Stratégie peut se développer et ses effets perdurer.



L'arsenal juridique (édits, lois, décrets, arrêtés, directives, circulaires, usages locaux, etc) doit être compilé si cela s'avère nécessaire pour réaliser les objectifs de la stratégie; par exemple se référer au chapitre concernant la création d'unités spatiales possibles de ce dernier dans certaines situations bien précises.

NO. 7
RECOMMANDATION
nous recommandons qu'une étude soit envisagée pour dégager les instruments juridiques en vue de consolider la mise en œuvre de la stratégie nationale.

L'élaboration et l'application d'un code législatif et juridique de la nature est résenté par le gouvernement comme un axe important de sa politique. C'est pourquoi, afin de renforcer le protection de la nature est résenté par le gouvernement comme un axe payasse législatif et juridique en matière d'environnement

4. INSTRUMENTS JURIDIQUES

Bien qu'il appartient aux souverainetés nationales à entériner responsabilité de l'utopie d'après la Charte des Nations Unies), la communauté internationale à dévoiler de ses moyens, de conserver leur patrimoine naturel. La dévaluation des fleuvages et l'appauvrissement au développement, joue ici un rôle essentiel en assurant pour démarer la stratégie il faut injecter des moyens extérieurs. Parallèlement la stratégie doit être concue de manière à attirer et catalyser le soutien international. En aucun cas la mise en système qu'il s'auto-reproduit. L'état sénégalais doit assurer la fonctionnement de base de la stratégie et des activités nationales. Un budget de fonctionnement pour la stratégie est donc nécessaire. Un partie et de s'intégrer dans l'ensemble des activités faites par la communauté internationale. On doit arriver à mettre en place une stratégie doté d'être suffisante pour permettre à ce système de faire projets pilotes. Mais, en tout temps, le niveau opérationnel de la stratégie doit être suffisant pour toute activité à mettre en œuvre les stratégies pilotes. Par exemple, lorsqu'il est souhaitable d'augmenter la volume des activités; par exemple, lorsqu'il est nécessaire d'augmenter la communauté internationale pour la stratégie et les activités nationales. Un budget de fonctionnement pour la stratégie est donc nécessaire. Une partie et de s'intégrer dans l'ensemble des activités faites par la communauté internationale. On doit arriver à mettre en place une stratégie doté d'être suffisante pour toute activité à mettre en œuvre les stratégies pilotes. Mais, en tout temps, le niveau opérationnel de la stratégie doit être suffisant pour toute activité à mettre en œuvre les stratégies pilotes. Mais, en tout temps, le niveau opérationnel de la stratégie doit être suffisant pour toute activité à mettre en œuvre les stratégies pilotes.

- autre part, les ressources naturelles (diversité génétique, bassins fluviaux, ressources halieutiques, etc) sont une partie du patrimoine mondial.

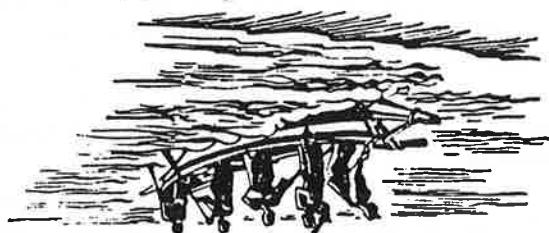
- d'une part, l'état sénégalais n'a pas suffisamment de moyens techniques et financiers et de ressources humaines pour réaliser seul la mise en œuvre de la stratégie, et

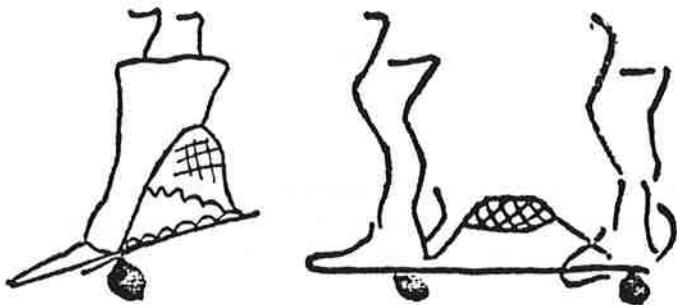
Les auteurs du rapport sont convaincus de la nécessité de voir l'action internationale prolonger l'effort national. Deux arguments sont avancés:

No. 8 Recommandation

La stratégie ainsi que les actions proposées pour la mettre en œuvre devrait être préparé le plus rapidement possible et faire l'objet d'une présentation officielle au Sénégal aux bailleurs de fonds qui auront été au préalablement sélectionnés.

Ce projet global devrait être conçu de manière à bien préciser où, quand et comment la communauté internationale peut prolonger l'action nationale et quelle activité sont les plus susceptibles de bénéficier de ce soutien. L'UNIC devrait participer à l'élaboration d'un tel projet.





Troisième: L'insertion des parcs nationaux et réserves dans l'économie du pays doit être confortée et renforcée.

Deuxième, il est vivement recommandé de donner priorité à la mise en application du Plan d'action environnemental de l'OMS dans le cadre de l'aménagement du bassin du fleuve Sénégal.

Ces unités-modèles pourraient prendre l'allure d'unités spatiales restreintes ou autres de conservation. C'est l'approfondissement sur le terrain de la méthode qui sera employée qui reviendra les points préférentiels d'action et leurs limites.

No.9 C'est pourquoi les autorités recommandent permettant de développer un ou plusieurs projets pilote qui permettent de tester les hypothèses et les démarches proposées dans la stratégie avant de les appliquer globalement.

Traduire les concepts enoncés dans la réalité sénégalaise est une exercice des plus ardu. Comment aborder ce problème de manière positive? Il ne faut aucun doute qu'une attention spéciale doit être accordée à la gestion des écosystèmes ruraux, cotoiers, de forêts, à l'érosion des sols, sans pour autant négliger la préservation de la diversité génétique, le renforcement du réseau d'autres protégées et la sensibilisation du public. Mais l'éventail des paramètres est trop vaste pour pouvoir être attaché de front et dans son ensemble. En effet à l'enormité de la tâche, il appartient judicieux d'opter pour une approche adaptée aux moyens et aux possibilités des marques d'ouverture égard à la stratégie de la tactique, il faut faire attention à ce que l'ensemble soit ensemble.

1. INTRODUCTION:

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE

Des comités consultatifs pourraient étre mis sur pied pour assurer une participation approfondie de la population locale dans la gestion de l'aire de démonstration.

La faisabilité du projet sera démontrée par des activités pratiques liées à l'agriculture traditionnelle, la gestion des bassins fluviaux, les pêches, la Sylviculture, etc.

Dans les cas où l'utilisation a entraîné une dégradation des ressources (pâture, forêts, etc), des recommandations seront émises et des démonstrations pratiques organisées en vue de restaurer le milieu.

Une autre gérée à des fins d'utilisation multiple sera créée et intégrée dans les plans de développement socio-économiques nationaux et régionalaux. Un plan de gestion détaillé sera élaboré pour l'aire choisie et mis en œuvre. Il regroupe les différentes ressources et ressources (pâture, forêts, etc), des recommandations nationales et régionales. Une autre gérée à des fins d'utilisation multiple sur le plan écologique.

Results attendus

Mettre sur pied un espace pilote à des fins d'utilisation multiple dans une zone au potentiel socio-économique élevé et permettre de compiler la formation de cadres sénégalaïs en matière de gestion des ressources naturelles et dans le domaine de l'écologie.

Objectif du projet pilote

Les projets pilotes ont pour ambition de contribuer à la qualité de la vie des populations par une meilleure gestion des ressources naturelles dans une région donne. De tels projets doivent prévoir de maximiser le rendement durable des utilisations traditionnelles du sol. La gestion des terres de conservation reposera sur un système de zonage à vocation multiple.

L'idée forte qui sous-tend la stratégie est le fait que la gestion reproductive des paysages et des milieux. Par exemple, le processus de reproduction agricole doit être organisé de manière à assurer à la fois l'humanisation, l'entretien et la pérennité de la base des ressources de la production sociale. Par ailleurs, la gestion des ressources doit donc assurer la reproduction et système. L'objectif de la gestion est donc de assurer la reproduction de ce système. L'un système doit assurer la reproduction et la pérennité de ce système. L'autre système doit assurer la reproduction et la pérennité de ce système.

3. Cette unité pourra être développée dans un programme plus global et pourra être aidée à mieux définir et cerner l'orientation des activités sectorielles et leur intégration vers un objectif commun (développement socio-économique interne).

Dans la pratique cette unité pourra comprendre l'aménagement hydro-agricole d'une région coupée à une mise en valeur de l'utilisation de l'espace agro-sylvopastoral.

2. L'unité devrait se situer dans un espace en mutation où une équitable est cherche entre la spécialisation du milieu en écosystème monofonctionnel et peu diversifiée et son utilisation modifiée (milieu peu artificielisé) de manière à assurer le maintien de l'écosystème naturel et peu de manières de systèmes pratiques agro-sylvopastorales à moyen terme.

1. L'unité spatiale restante doit contenir tous les éléments nécessaires à la pluricactivité traditionnelle (utilisation multiple du milieu).

Critères définissant l'aire de conservation

Les limites de l'aire de conservation doivent être choisies en fonction du système des pratiques agro-sylvopastorales de manière à assurer la continuité des unités sociales.

La zone du projet sera soumis à une activité et, si possible et souhaitable, fixée à l'également pour éviter que des incompatibilités avec les objectifs du projet n'aient lieu dans cette région.

Limites de l'aire de conservation

Bien entendu il faudrait que des postes budgétaires et des postes de personnel soient créés dans le budget national pour assurer la poursuite des activités lancées pour réaliser les objectifs du projet pilote. La contribution internationale viendra prolonger l'effort national.

Le niveau de vie des habitants pourra être pris en compte par des mesures à court terme (services médicaux, approvisionnement en eau potable, services vétérinaires, etc.).

*Les pratiques sont le lien central d'articulation entre un système d'exploitation (qui dépend d'un système économique et social) et une partie inférieures et sont la clé de l'analyse de l'adaptation des systèmes de production au milieu. (K. Ellsasser)

La création d'une autre de conservation grâce à des fins d'utilisation multiple présente l'avantage de rendre, dans une large mesure, la matière première sur les modes d'utilisation des ressources naturelles aux communautés villageoises; cette matière étant consolidee par l'autorité de l'Etat (par exemple par la création d'une commission nationale aux autorités régionales). La régulation de base-casamance).

Les autres estiment qu'il est important et nécessaire de sélectionner deux types de conservation qui contrastent par leurs dimensions sociales, deux autres de conservation qui sont réalisées par exemple: la basse au fleuve Sénégal et la haute spatiale restreinte à partir des pratiques de gestion.

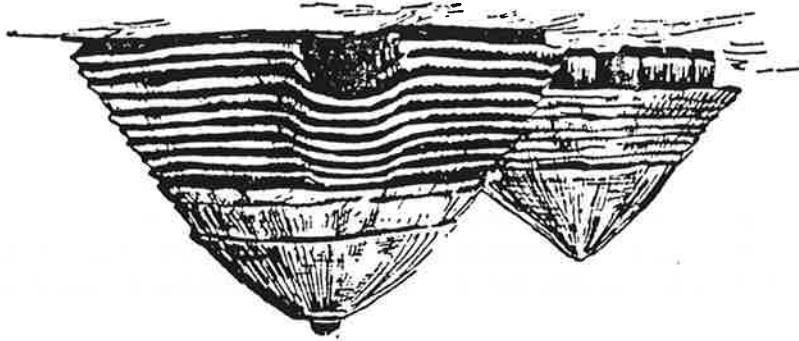
Le choix des objectifs de gestion de l'autre de conservation doit être réalisé avec les autorités régionales et de la population locale à la prise de décision et au fonctionnement de l'autre spatiale. Ceci implique une participation réelle des institutions utilisatrices. Ceci nécessite et de concert avec les zones dotées d'être faites dans manière réaliste et de concert avec les autorités régionales et de la population locale à la prise de décision et au fonctionnement de l'autre spatiale.

Choix de l'autre de conservation

Dessin d'après Konrad Ellsasser, juin 1983

cadre global
de la
stratégie
études pratiques sur
une unité spatiale
restreinte

études sectorielles



L'objectif à long terme l'est à la gestion de l'espace piloté est de mettre en valeur toutes les richesses de l'écosystème par les moyens possibles sur la carte de la végétation et de la faune et la mise en répartition des moyens et des options pour conserver ou modifier, selon les besoins, la gestion de l'unité spatiale restante. Un autre résultat sera obtenu de démontrer que la démonstration de la faune et de la flore peut contribuer au développement socio-économique fondé sur un environnement sain. En définitive on peut dire que l'élaboration et la réalisation de projets pilote sur des unités spatiales restantes représente une manière d'agir qui est efficace et qui peut servir d'instrument d'éducation, de formation et de démonstration. Le but représentatif une manière d'agir qui est efficace et qui peut servir à l'organisation de projets pilote sur des unités spatiales restantes en particulier à l'agriculture et à l'industrie dans les milieux naturels ou peu modifiés tout en respectant les processus écologiques qui font fonction ces milieux.

L'espace est la matière première que le Sénégal doit organiser à sa manière et durablement.

Sur demande du Sénégal, UICN est prête à identifier le consultant et également à assumer la préparation de cette mission.

Afin de mettre sur pied un ou deux espaces de démonstration à vocations multiples, il est recommandé qu'un consultant soit envoyé le plus tôt possible au Sénégal afin d'étudier avec les autorités de ce pays l'élaboration d'un ou plusieurs projets pilote qui présentent à l'échelle étude serait une carte des pratiques qui chassent et de la protection des espèces et des milieux. Par exemple, le résultat d'une telle étude serait une carte des pratiques qui mettent en valeur toutes les richesses de l'écosystème par les moyens utilisés pour le financement et la mise en application.

Recommandation No. 10

- nécessaire de valoriser les espaces protégés et leurs environs par leur prise en compte dans le système économique et la planification régionale ou nationale.

ou

- dissémination prévue totale et progressive des parcs nationaux et réserves et, par voix de conséquence, une partie du capital faune, régression de biotopes, transformation des paysages).

Il faut préserver les aquacultures et leur développement simple et largement vers l'aquaculture on tend apparemment à être plus

Il faut préserver les aquacultures et leur développement simple et largement vers l'aquaculture on tend apparemment à être plus

4. INSÉRATION DES PARCS NATIONAUX ET RESERVES DANS L'ECONOMIE DU PAYS

Sur demande du Sénégalaï, UICN sera tôt prêt à donner son concours à l'élaboration du document de base.

- étudier le Plan d'action
- recommander les actions qu'il doit prendre pour chaque action prioritaire
- établir des propositions pour chaque action prioritaire
- et évaluer les moyens financiers pour réaliser
- préparer un document de base comprenant les actions prioritaires de l'OMVS
- définir les mesures aux agences bâti- et multi-laterales de développement.

Le caractère des charges de groupe de travail sera tôt déterminé.

No. 11 Il est recommandé qu'un groupe de travail composé de représentants de l'administration Sénégalaïse et de l'OMVS précise les mesures qu'il doit prendre pour élaborer le

Les études de l'OMVS ont dégagé un plan d'action pour moduler les impacts des aménagements sur l'environnement et il est important de maintenir cette analyse dans l'application dans les meilleures délais, vu la

procédure mise en place des barrages. Les dernières années sur l'environnement et il est important de faire évoluer l'application dans les meilleures délais, vu la



Le parc national ne doit pas être considéré par les instances dirigeantes et les populations locales comme un élément "surajouté" n'ayant qu'un faible impact sur l'économie. Les parcs et réserves sont insérés dans la vie nationale et sont des supports aux activités touristiques dans une zone sahélienne. Ceci est très important pour frécher la dégradation du sol. Les zones naturelles ou peu modifiées jouent un rôle en milieu rural. Les zones naturelles ont un rôle particulier dans l'assurance contre les sols durs à la désertification et à l'aridification. Malheureusement, à ce jour, il n'a pas encore été possible de chiffrer au passé du développement qui peut représenter, par exemple, la perte d'une zone humide dans le Sahel. De plus, nous savons que sans protection, le rythme de destruction des espèces végétales s'accélère; cela signifie la perte de plantes médicinales, d'espèces sauvages parentes des céréales, destruction de la forêt naturelle avec ces conséquences tragiques sur l'homme et les espèces végétales, etc. A long terme une sécurité pour la nation entière, chasse etc. Ainsi l'assurance contre la perte des sols durs à la désertification et à l'aridification, utiles pour la protection des sols dans un territoire possiblement dévasté, la perte d'un développement futur peut entraîner la mort de l'homme et de l'environnement.

No. 12 Les auteurs recommandent vivement que le Sénégal poursuive ses efforts en vue de consolider son système de zones protégées.

RECOMMANDATION

Le parc national ne doit pas être considéré par les instances dirigeantes et les populations locales comme un élément "surajouté" n'ayant qu'un faible impact sur l'économie un élément "surajouté" qui n'a pas d'intérêt particulier pour ce sujet fondamental. Une telle proposition pourrait être présentée à la France qui a développé un système socio-économique réspectueux de l'environnement. Des zones protégées agissent comme un support nécessaire pour un projet concernant une étude visant à démontrer comment les parcs nationaux et les réserves contribuent directement à l'écotourisme, chasse, emplois) et indirectement (valence d'utilité publique) à l'économie régionale ou nationale et comment ces zones protégées agissent comme un élément de soutien à l'écotourisme (tourisme, chasse, emplois). Les réserves contribuent également à l'appui de l'UNCN élaboré une proposition que le Sénégal avec l'appui de l'UNCN élaborer une proposition qui n'a pas d'intérêt pour ce sujet fondamental.

Dans le cadre d'un dictionnaire économique et social, la gestion saîne et sur des bases durables de l'environnement doit apparaître comme l'horizon du changement.

Les auteurs de ce rapport sont convaincus de la nécessité d'aborder la gestion des ressources naturelles et du milieu dans un plan global de conservation des richesses nationales des phénomènes environnementaux se construit sur la base des diversités des spécificités sociales et politiques locales et régionales et subsistent une dépendance multiforme à l'égard des pays industriels. Il est donc à l'avantage du Sénégal d'appuyer son développement sur la mise en valeur d'un espace non dégradé ou du moins en passe d'être restauré. Cet espace constitue toujours le noyau de base du cadre de vie des Sénégalais et un facteur fondamental d'équilibre écologique favorable à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche.

La stratégie, pour pouvoir être appliquée, doit s'adapter aux spécificités, aux moyens et à l'identité culturelle des peuples concernés.

Il n'est qu'une possibilité dans ce rapport de dresser autre chose qu'un catalogue des principales questions possibles et actives envisagées. La stratégie nationale sénégalaise de conservation devra elle-même cataloguer des pratiques qui sont très courantes sur le plan mondial pour faire face à l'urgence.

Les budgets d'investissement sont largement insuffisant. Les moyens humains, techniques et financiers font cruellement défaut et sont en majorité éparses pour faire "fonctionner" le pays, jusqu'à même soumis à des pressions climatiques très durées.

L'aménagement du bassin du fleuve Sénégal pose la question fondamentale du long terme. Que se passera-t-il lorsque les barrages seront mis en eau. Les baillieurs de fonds auront rempli leur contrat. Mais qu'il sera chargé de gérer cet aménagement dont, à ce jour, aucune mesure substantielle n'a été réalisée? Le viendant à moduler les impacts sur l'environnement n'a pas encore été trouvé mais il existe des négatives de cet aménagement. Le pourront-ils, il est à noter que les autorités de ce rapport sont très sceptiques quant à la capacité du Sénégal à aménager tout assumer toutes les répercussions tant positives que négatives de cet aménagement. Le pourront-ils? Les autorités de ce rapport sont très sceptiques quant à la capacité du Sénégal à moduler les impacts sur l'environnement n'a été réalisée? Le viendant à moduler les impacts sur l'environnement n'a pas encore été trouvé mais il existe des négatives de cet aménagement dont, à ce jour, aucune mesure substantielle n'a été réalisée? Le



Gland, le 10 octobre 1983
Pierre Portas, UICN

Dans cette entreprise nationale en vue de promouvoir une écologie humaine, le Sénégal compte un grand nombre d'aims au sein de la communauté internationale qui en temps voulut sauvegarder la mise en anthroposiasme et rapidement aux appels lancés pour consolider la mise en communication, le Sénégal présente une stratégie nationale de conservation.

Le concept à l'épreuve des faits est d'en vérifier la validité.

La stratégie devrait faire la chance de soumettre les principes et base saîne et durable. Les projets pilotés inscrits pour promouvoir la être le ciment fondamental qui permet de rythmer les changements sur une deux "temps" en partant du principe que la préservation des acquises doit décrire un catalogue d'activités qui peuvent faciliter l'intégration des financement des moyens engagés. La carte de référence de la rentabilité temps socio-économiques rythmes par les exigences de temps écologiques et les évidences la difficile articulation entre les temps écologiques met en treignant le développement du pays tout entier. La stratégie insurmontable communautés humaines et représentatif un retard présent insurmontable espous, la mort des activités traditionnelles, le bouleversement des pratiquées aujourd'hui pourtant revenir le creuset de ses présentes, si la ville du fleuve Sénégal représente tel qu'il est largement seigneuriale en zone aride, son aménagement tel qu'il est sous-estimées. Si la ville du fleuve Sénégal représente si souvent hydrographiques et de leurs conséquences dramatiques si bassins marmites des échecs retentissants d'aménagements si domestiquées restent encore dans les conséquences humaines, écologiques et économiques résultant de la disposition solente rassemblées afin de maîtriser, autant que possiblement développement régional et de faire en sorte que tous les moyens disponibles soient rassemblés afin de maîtriser, autant que possiblement développement régional et de faire en sorte que tous les moyens pour se faire il apparaît important de rappeler l'ensemble du apauvrissement possible à long terme de la région du fleuve Sénégal.

Les bâtilleurs de fonds et le Sénégal ont la responsabilité de prévenir

Les autorités de la République du Sénégal pour leur gratitude aux autorités de la République du Sénégal pour leur avorter toutes leurs maléfices dans les meilleures conditions et de leur permettre d'accomplir leur travail d'un accueillissement chaleureux et d'une grande conscience professionnelle. Nous voudrions à cette occasion exprimer toute leur gratitude aux autorités de la République du Sénégal pour leur grande collaboration avec notre protection de la nature qui nous ont accompagné tout au long de notre mission et sans qui il n'aurait pas été possible de réaliser notre travail avec tant d'efficacité.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement les collaborateurs du ministère de la protection de la nature qui nous ont accompagné tout au long de notre mission et qui nous ont aidés à réaliser notre travail de la protection de la nature pour leur enthousiasme et leur dévouement.

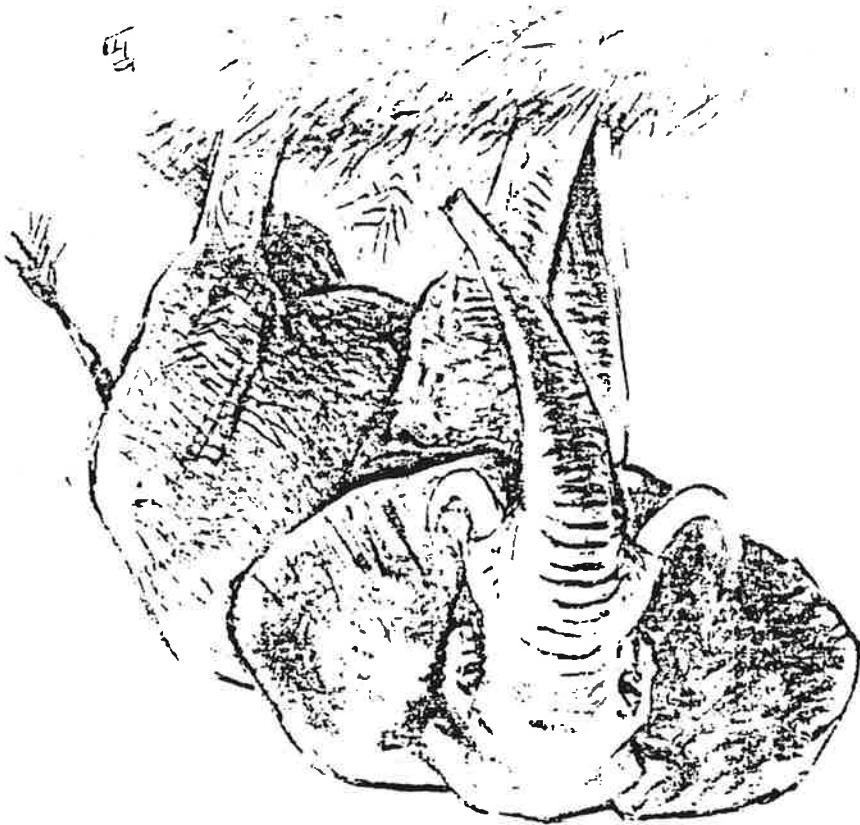
Dans le deuxième volume référant sera fait quant aux différentes institutions techniques, institutions et sociétés contactées par la mission.

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Liste des hautes personnalités sénégalaïses rencontrées:

S.E. Le Secrétaire d'Etat à la pêche maritime, Monsieur Bocar Diallo.
S.E. Le ministre de la fonction publique, du travail et de l'emploi,
Monsieur André Sonko
S.E. Le ministre de l'équipement, Monsieur Robert Sagama
S.E. Le ministre de l'éducation nationale, Monsieur Iba Der Thiam
S.E. Le ministre de l'industrie et du développement artisanal, Monsieur Serigne Iamane Diop
S.E. Le ministre du plan et de la coopération, Cheikh Hamdou Kane
S.E. Le ministre des finances, Monsieur Mamadou Touré
S.E. Le ministre de la protection de la nature, Cheikh Khadre Cissokho

REMERCIEMENTS:



	Abbreviations utilisées dans le texte
CEE	- Communauté économique européenne
FAO	- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ISE	- Institut des Sciences de l'environnement (Université de Dakar)
OMVG	- Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMS	- Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ORSTOM	- Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
PNUD	- Programme des Nations Unies pour le développement
SARD	- Société d'aménagement et d'exploitation des terres de la vallée et du delta
UICN	- Union Internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
Unesco	- Programme des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture